

SERAING - CONSOMMATION

Trois nouveaux marchés à Seraing

Deux marchés verront le jour à Jemeppe et un autre à Boncelles

Seraing reprend l'organisation et la gestion de ses marchés. Trois nouveaux marchés verront ainsi le jour dans le courant des années 2021 et 2022. Deux à Jemeppe et un autre à Boncelles.

Bonne nouvelle pour les Sérésiens et Sérésiennes. Dans le courant des années 2021 et 2022, trois nouveaux marchés verront le jour sur la commune. D'abord à Jemeppe, où les habitants verront revenir le marché sur la place Brossolette le mardi matin : « Il devrait ouvrir pour le mois d'avril, pour le retour du beau temps », annonce Deborah Gérardon, échevine en charge du Développement commercial de Seraing.

Ensuite, un autre marché, cette fois nocturne, prendra lui aussi place à Jemeppe mais dans la rue Wettinck : « Une fois que l'Horeca aura rouvert, notre objectif est de proposer un marché thématique, une fois par mois, dans les rues commerçantes du centre de Jemeppe. Il s'agira d'un événement nocturne qui sera organisé entre 18 et 22h.

L'idée est de mettre en place un événement mensuel qui amène de l'animation dans le centre et dont les commerçants pourront aussi profiter. Nous veillerons à ce que les exposants viennent compléter l'offre déjà présente sur place. Il ne s'agit donc pas de mettre un exposant qui vend des fleurs devant un magasin de fleurs. Ce marché se fera le jeudi ou le vendredi soir, on y réfléchit. Pour l'ouverture, nous devons encore régler certains détails. Cela dépend également de l'évolution de la crise sanitaire. »



Mais aussi créer des animations sur les marchés pour y ramener plus de monde. © Illustration/D.R

Enfin, un troisième marché sera créé à Boncelles : « Il sera proposé le dimanche matin place de l'Église, et ce sera un marché de producteurs locaux. Nous sommes en train de prendre contact avec eux. Logiquement, le marché devrait ouvrir pour la rentrée. »

CONVIVIALITÉ ET PROXIMITÉ

Trois nouveautés qui font suite à la reprise par la Ville de Seraing de l'organisation et de la gestion de ses marchés hebdomadaires : « Avec la récupération de la gestion des marchés, on souhaite remettre en avant la qualité, la proximité et la convivialité comme principales valeurs des marchés communaux. Nous souhaitons également mettre en place des animations sur ces marchés pour les rendre plus attractifs. »

La Ville de Seraing a aussi apporté quelques modifications au



« Remettre en avant la qualité, la proximité et la convivialité sur nos marchés »

Deborah Gérardon

reste de son offre : « L'année passée, nous avons fait remplir un questionnaire aux Sérésiens pour comprendre ce qu'il manquait et ce qu'ils désiraient. Il a

eu un gros succès. Nous avons eu plus de 800 réponses. Nous avons vu que les gens regrettaient l'absence de marché à Boncelles et à Jemeppe mais aussi que les autres marchés pouvaient manquer de qualité au niveau des exposants.

On a donc mis fin à notre contrat avec la société qui organisait les marchés. Et on a un peu modifié les exposants au niveau des marchés de Seraing place Merlot, mais aussi place de l'Avenir, pour avoir plus de qualité. On avance sur celui d'Ougrée », termine l'échevine Gérardon.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements concernant l'organisation de ces marchés et sur la mise en place des nouveaux, rendez-vous sur la page Facebook « Shop'in Seraing-Officiel » ou sur le site internet : www.seraing.be.

STEFANO BARATTINI

LIÈGE - PETITE ENFANCE

Des masques inclusifs pour les crèches



Pour mieux entrer en contact. © Ville de Liège.

Dès les prémices de la crise liée au coronavirus, un protocole sanitaire strict a été instauré au sein des milieux d'accueil de la Ville de Liège. Le principe général consiste à minimiser les risques de transmission en recourant aux gestes barrières : distance physique, bonne hygiène des mains... : « Le nettoyage, la désinfection ainsi que l'aération des locaux mais aussi des jeux ont été et sont encore réalisés quotidiennement. Un fonctionnement par « bulle », pour assurer la stabilité de la prise en charge tout en évitant le regroupement d'enfants, a également été organisé », explique la Ville de Liège.

En concertation avec Cohezio, des tests sérologiques rapides ont par ailleurs été mis à disposition des milieux d'accueil afin d'évaluer l'immunité individuelle et collective du personnel : « Fin 2020, toujours en concertation avec les services de prévention et protection au travail, la décision de porter le masque en toutes circonstances a été prise par le département de la Petite Enfance. Néanmoins, la confrontation au port du masque peut être un frein à certains apprentissages essentiels (notamment l'entièrement belge), sont réutilisables et lavables à 60 degrés sans détergent : « Garantir la sécurité des enfants et des agents communaux en fonction au sein des milieux d'accueil tout en organisant l'accueil dans les meilleures conditions possible, pour le bien-être et le développement de l'enfant, est notre premier défi. Cette initiative innovante en montre l'exemple », explique Pierre Stassart, échevin en charge de la Petite Enfance. »

de la communication mais aussi de la sociabilisation ».

UNE INTERACTION OPTIMALE

C'est pourquoi 1.000 masques inclusifs ont été commandés et fournis aux membres du personnel des milieux d'accueil communaux.

En plus de permettre une interaction optimale entre l'enfant et son ou sa puériculteur(ice), ces masques, en coton et équipés d'une fenêtre transparente (desi-

La confrontation au port du masque peut être un frein à certains apprentissages essentiels

gn entièrement belge), sont réutilisables et lavables à 60 degrés sans détergent : « Garantir la sécurité des enfants et des agents communaux en fonction au sein des milieux d'accueil tout en organisant l'accueil dans les meilleures conditions possible, pour le bien-être et le développement de l'enfant, est notre premier défi. Cette initiative innovante en montre l'exemple », explique Pierre Stassart, échevin en charge de la Petite Enfance. »

S.B.

ANS - PROPRIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT

Un diagnostic des poubelles publiques ansoises

Depuis le 1er janvier dernier, la commune d'Ans est passée au tri et au ramassage des poubelles de ses citoyens via des conteneurs à puce.

Aujourd'hui, elle poursuit encore davantage sa lutte contre les dépôts clandestins et sa bonne gestion des déchets. À titre d'exemple, prochainement, des caméras seront installées entre Alleur et Xhendremael dans les chemins de remembrement réservés aux modes doux. Mais l'administration vient également d'apprendre qu'elle a été sélectionnée par Be WaPP, une ASBL qui agit en région wallonne « pour améliorer la propreté publique en développant des actions visant à réduire la présence de déchets sauvages et de dépôts clandestins » afin de bénéficier de l'accompagnement d'un consultant spécifique. Le rôle de ce dernier sera



« On sait que placer les bonnes poubelles aux bons endroits permet de réduire la malpropreté de 50 % »

de réaliser un diagnostic des poubelles publiques présentes sur le territoire ansois.

Concrètement, à moyen terme,

suite à cette analyse de terrain, l'objectif sera ainsi de « placer les bonnes poubelles aux bons endroits et d'organiser de manière plus efficace les tournées de collecte, en tenant compte, notamment, de la vitesse de remplissage qui y est constatée », explique Walther Herben, échevin en charge de l'Environnement à Ans. Et de poursuivre : « Surtout quand on sait que placer les bonnes poubelles aux bons endroits permet de réduire la malpropreté de 50 %, on mesure l'importance de ce projet pour la commune. Et la lutte contre les déchets sauvages commence par un choix adapté et une bonne implantation de nos infrastructures. »

Dès maintenant, et pour une période de six mois, ce consultant externe se lance donc dans l'élaboration de son diagnostic. « L'étude se basera sur un inven-



Il y a souvent des soucis, par exemple, rue Maréchal Foch. © Laura Hollange

taire géolocalisé des infrastructures à l'aide de l'application PRO-preté mise à disposition gratuitement par Be WaPP. Lors de cette phase préalable, outre la localisation, le volume, la fréquence de vidange ainsi que le type d'environnement dans lequel les poubelles se trouvent seront répertoriés. Par la suite, le consultant s'intéressera au taux de remplissage des poubelles

ainsi qu'à la quantité de dépôts clandestins dans et/ou autour de celles-ci », a encore précisé Walther Herben.

DES MODIFICATIONS À VENIR

Et de conclure : « Grâce aux constats tirés, nous aurons une vision claire quant aux poubelles publiques considérées comme problématiques ou mal utilisées et nous pourrons agir

en conséquence. Nous pourrions alors envisager le déplacement de certaines poubelles, la mise en place de nouvelles corbeilles de rue et de cendriers ainsi que l'optimisation des tournées de collecte des unes et des autres. » À titre informatif, 78 autres communes wallonnes vont également prendre part à ce programme. »

EMILIE DEPOORTER